

PLUS QUE JAMAIS, LA LUTTE CONTINUE !

Depuis le 22 novembre 2018, nous salariés de PROMOCASH et de CARREFOUR MILÉNIS sommes en grève.

La direction s'évertue à faire croire à la population que nous nous battons uniquement pour la prime de transport et les tickets restaurants. Or, elle s'attaque principalement à notre prime d'ancienneté, qui n'évoluera plus si nous acceptons les plans de la direction, mais également à la subrogation. En cas de maladie ou d'accident du travail une partie du salaire est maintenu et remboursé à l'employeur par la sécurité sociale.

APRÈS PLUS DE 40 JOURS DE GRÈVE, NOUS EXIGEONS :

- L'intégration de la part patronale des tickets restaurants de 96€ dans notre salaire.
- Le maintien de l'intégralité de la prime de transport. Exemple : pour un salarié qui devrait toucher 82€ de prime mensuelle, la direction veut imposer une réduction à un montant de 18€. Nous lui demandons d'intégrer la différence chargée dans notre salaire.
- De plus, nous exigeons le maintien de la subrogation et de notre prime d'ancienneté.

Au moment où les « Gilets jaunes » se mobilisent pour une **AUGMENTATION DE LEUR POUVOIR D'ACHAT**, la direction de CARREFOUR MILÉNIS et de PROMOCASH veut nous voler de 160 à 200€ par mois, alors que la vie est d'au moins 40% plus chère en Guadeloupe.

Olivier Larue a en plus le culot de nous demander de lui faire des propositions « légales et acceptables » or toute proposition légale est soumise à cotisation sociale ce que refuse de payer notre direction. On se demande bien de quelle forme de légalité parle-t-elle ? En clair, les salariés ne doivent rien demander, car il n'y a aucune proposition en matière de salaire, qui ne soit soumise à cotisation sociale. Ce sont ces mêmes gens-là qui n'hésitent pas à employer en toute illégalité des intérimaires pour faire l'inventaire qui prétendent nous donner des leçons. **Sé monté si roch pou malpalé tè !**

Quand il s'agit de trouver des juges le dimanche soir pour nous assigner, ils savent comment faire. Leur flopée d'avocats et d'experts comptables sont grassement payés pour cela. Nous sommes sans cesse traqués, filmés, photographiés par des agents de sécurité payés 15€ de l'heure, depuis le début de la grève.

D'OU SORT L'ARGENT POUR PAYER TOUS CES GENS-LA ?

**C'est le fruit de notre travail collectif
que nous réclamons légitimement depuis tantôt.**

Monsieur Sablon a affirmé que nous grévistes, avons agressé à l'aide de barre de fer, nos collègues non-grévistes, ce que nous dénonçons fermement. Pourquoi n'ont-ils pas porté plainte ? Pourquoi n'y a-t-il aucun arrêt de travail ? Pour ceux qui dans la population ne le savent pas, les non-grévistes sont majoritairement des agents de maîtrise ou des cadres, qui ne sont pas les plus petits salaires. Selon les dires de M. Larue, lors d'une réunion, les cadres perçoivent entre 4000 et 5500€ hors primes, pour un travail que nous, les petites mains, effectuons au quotidien. C'est encore nous, les petites mains qui faisons l'inventaire et ce sont les cadres et agents de maîtrise qui touchent les primes : Prime de fermeture, prime d'inventaire, prime pour jours fériés et dimanche.

Quant aux primes imaginaires, prime d'accueil, de résultat etc... elles n'existent pas. Sablon a cependant omis de préciser dans sa liste, qu'une prime discrétionnaire conséquente a été versée à une seule personne de l'entreprise !

**Personne ne croit aux mensonges du jéré plantasyon,
sous-fifre de François Despointes, son pote.**

En temps normal le bureau de la responsable des ressources humaines, Mme Elmudési, est toujours fermé pour les salariés. Comme par miracle, pendant les jours de grève, elle nous harcèle par téléphone, nous faisant croire qu'elle est disponible à toute heure. Son patron lui a demandé de casser notre mouvement, et elle s'exécute. Pourquoi Larue ne fait-il pas ce sale boulot ? Sablon, le sous-fifre de service, *jéré plantasyon*, appelle les grévistes pour faire pression pour que nous reprenions le travail sans avoir obtenu gain de cause. D'habitude il nous méprise, et soudainement il reste des heures à essayer de nous convaincre.

**NOUS SOMMES UNE MAJORITÉ D'EMPLOYÉS DÉTERMINÉS
A NOUS FAIRE RESPECTER ET A OBTENIR SATISFACTION.**

Sablon, toujours lui, se permet de raconter aux médias que la direction avait l'intention de nous verser une prime de 2000,00€. Dans un courrier adressé à tous les employés en recommandé avec accusé de réception, à la fin novembre cette prime hypothétique était de 1200,00€.

Qu'il nous dise si c'est la grève qui a provoqué l'augmentation de 800,00€ de cette prime ? Et ça ose nous traiter de menteurs ! Ces directeurs veulent faire croire que nous sommes des privilégiés et cherchent à monter les travailleurs et la population contre nous. Mais personne n'est dupe. Nous les employés au bas de l'échelle, touchons en moyenne des salaires équivalents à 1500,00 € net.

Nous exigeons le maintien de tous nos acquis !

ANSANM NOU KA LITÉ, ANSANM NOU KÉ GANNYÉ !

TOUS AU MEETING DES GRÉVISTES

Vendredi 11 janvier 2019

19h00

SUR LE PIQUET DE GREVE